

Olivier Reverdin

Aristote dans les flammes de l'enfer

Collectanea Philologica 2, 229-233

1995

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Olivier REVERDIN

Genève, Suisse

ARISTOTE DANS LES FLAMMES DE L'ENFER

*El Filosofo era gentil y está ardiendo en los
infiernos, y por ende tanto se ha de usar de su
doctrina, quanto con nuestra sancta fe y costumbre
de la religión cristiana conviniere*¹.

J'ai l'habitude, le soir, de piquer un livre, au hasard, dans ma bibliothèque, et d'en lire quelques pages avant de m'endormir. C'est ainsi qu'un beau soir je suis tombé sur la phrase citée en exergue. Elle est tirée de l' *Historia de las Indias* de Bartolomé de Las Casas, au livre III, chapitre 139.

Aussitôt, une autre lecture, faite dans les mêmes conditions, m'est revenue à l'esprit. Celle du *De arte venandi cum avibus* de l'Empereur Frédéric II. J'y avais aussi trouvé Aristote mis à mal. A propos du vol des grues!

Dans son *Historia animalium* (livre IX, 10, p. 614b), Aristote dit que les grues, quand elles émigrent, ont un chef (*ἡγεμόν*) qui conduit leur vol et en occupe la pointe. Frédéric, qui avait eu souvent l'occasion d'observer les vols si caractéristiques des grues (et qui chassait ces oiseaux à l'aide de gerfauts) savait qu'Aristote, en l'occurrence, s'était trompé. Fendre l'air en occupant la pointe du triangulaire (c'est ainsi qu'émigrent les grues) est épuisant. Aussi occupent-elles à tour de rôle ce poste.

Frédéric II avait, certes, de l'admiration pour Aristote lui-même. Ne s'était-il pas fait traduire du grec et de l'arabe plusieurs de ses traités? Ce qu'il supportait mal, en revanche, c'est l'usage que l'Eglise (contre laquelle il a été en rébellion constante) et la philosophie scholastique faisaient de

¹ "Le Philosophe (en l'occurrence, Aristote) était payen, et présentement il est en train de brûler dans les Enfers, en conséquence on ne doit recourir à sa doctrine que pour autant qu'elle concorde avec notre sainte foi et coutume de la religion chrétienne".

ses écrits, et l'autorité quasiment absolue qu'ils lui attribuaient. Pour lui, Aristote n'était pas infaillible et il venait de le prendre en faute... à propos du vol des grues! Entre les affirmations du Stagirite et ses propres observations, il n'hésitait pas. Il est souvent, et avec raison, qualifié d'homme moderne, en avance sur son temps; et on peut affirmer que son *De arte venandi cum avibus*, admirable traité de fauconnerie, est un des premiers grands livres de la zoologie moderne!

Revenons à Bartolomé de Las Casas. Sa réaction est très semblable à celle qu'avait eue, près de trois siècles auparavant, Frédéric II. Il avait, lui aussi, une très grande admiration et un profond respect pour Aristote; il le cite souvent, et il connaît la plupart de ses oeuvres. En revanche, il contestait l'usage abusif qu'on faisait de son autorité. Ce dont on peut s'étonner: il faisait en effet partie de l'ordre de saint Dominique à l'époque où il a rédigé son *Historia de las Indias*, et il était familier de l'oeuvre de saint Thomas d'Aquin. Malgré cela, il n'hésite pas (en se fondant sur les dogmes alors en vigueur) à envoyer Aristote en Enfer. Il est plus strict, à cet égard, que Dante, qui a accueilli Virgile dans son Purgatoire! Virgile était, lui aussi, *gentil* (payen)!

A quelle occasion Las Casas jette-t-il Aristote dans les flammes de l'enfer? La lecture des pages qui précèdent cette condamnation va nous permettre de situer la chose dans son contexte historique.

Ce n'est pas à Aristote lui-même que Las Casas en veut, et, quelques pages plus loin, il prendra sa défense. Il s'indigne contre l'usage que d'aucuns font de son autorité, et cela, sur un point précis: l'esclavage; et dans un contexte non moins précis: l'asservissement, par les *encomenderos* espagnols, des Indiens du Nouveau Monde, et les travaux forcés auxquels il les condamnent dans les mines d'or, où ils succombent par milliers.

* * *

Voici les circonstances. C'était en 1519. Le roi Charles I^{er} d'Espagne (qui avait succédé trois ans plus tôt à Ferdinand le Catholique) venait d'être proclamé Empereur, sous le nom de Charles Quint. En raison d'une épidémie, il avait retiré sa Cour de Barcelone, et l'avait installée dans les environs, à Molín del Rey.

Une audience du Conseil avait été convoquée pour y traiter du sort des Indiens d'Amérique. On y entendit successivement Fray Juan Cabedo, évêque de Darién² et de Terre Ferme, Fray Bartolomé de Las Casas et un religieux franciscain. Dans son *Historia de las Indias*, écrite longtemps après, et restée longtemps inédite, Las Casas évoque cet événement de manière, semble-t-il, quelque peu subjective, mais sans doute sincère.

² Darién se trouvait sur l'Isthme de Panama, tout près de l'actuelle ville de Panama.

L'évêque de Terre Ferme, qui s'exprime le premier, est un dominicain. Il cherche à défendre et à justifier la façon dont les Indiens sont traités, et use pour cela d'une notion souvent mise en avant par les encomenderos et les ecclésiastiques qui les conseillaient: les Indiens, au sens où l'entend Aristote, sont *servi a natura* (φύσει δοῦλοι), autrement dit nés pour être esclaves; il n'y a donc nul abus à les traiter comme tels.

Dans sa déclaration, Juan Cabedo emploie cette expression. Les Indiens, affirme-t-il, sont *siervos a natura*, ce qui permet de les envoyer dans les mines où ils périssent par milliers³.

Bartolomé de Las Casas prend ensuite la parole, à la demande de Charles Quint. Il décrit les atroces cruautés dont sont victimes les peuples doux et pacifiques (*gentes mansas y pacificas*) qui peuplent l'Amérique. Il a été lui-même le témoin de cruautés pires que toutes celles que les hommes ont commises au cours des âges. La cause? L'appétit insatiable, la soif inextinguible d'or des colons espagnols. Des guerres injustes et cruelles ont permis de réduire en esclavage les prisonniers qu'on y capturait, et de les envoyer dans les mines, où ils ne tardent pas à périr tant le travail y est dur. Tout cela, il l'a vu de ses propres yeux, voire „palpé”, pour reprendre ses propres termes; il en est le témoin irrécusable.

S'adressant directement au Roi, Las Casas lui dit: „Seigneur tout puissant, ces peuples, dont tout ce Nouveau Monde est comme bouillonnant, sont formés d'hommes parfaitement capables de se convertir à la foi chrétienne, et à toutes vertus et bonnes moeurs, par raison et doctrine, pour peu qu'on les leur communique. De par leur *nature*, ils sont *libres*; ils ont leurs rois, leurs seigneurs naturels, qui les gouvernent. En affirmant qu'ils sont esclaves par nature (*siervos a natura*), et en se fondant, pour l'affirmer, sur ce que le Philosophe (autrement dit Aristote) dit au début de sa Politique, à savoir que ceux qui sont *vigentes ingenio naturaliter sunt rectores et domini aliorum*, et que ceux qui sont *deficientes a ratione naturaliter sunt servi*. Mais de l'intention du Philosophe aux propos que tient le Révérend Evêque, il y a autant de distance qu'entre le Ciel et la Terre; de toute façon, le Philosophe était payen; il est donc en train de

³ La chose est à vrai dire assez surprenante. Il semble que l'Evêque de Terre Ferme a seulement mis en avant la justification, courante dans le Nouveau Monde, de l'asservissement des Indiens, justification fondée sur Aristote; mais qu'il ne la faisait pas sienne. En effet, au chapitre 150 du livre III de son *Historia de las Indias*, Bartolomé de Las Casas résume un traité inédit, composé en latin par Fray Juan Obedo, dont il a eu connaissance. Dans ce traité, Obedo démontre que la guerre conduite contre les Indiens n'est pas une juste guerre (*bellum justum*), et que les prisonniers qu'on y fait ne sont donc pas des *servi legales*, ce qui correspond à ce qu'Aristote dit (*Politique*, I, 6, 5, p. 1255a) des esclaves que l'on capture à la guerre. Il serait dès lors étonnant que, personnellement, Obedo les considère comme *servi a natura*!

brûler dans les Enfers; dès lors, on ne doit recourir à sa doctrine que pour autant qu'elle concorde avec notre sainte foi et coutume de la religion chrétienne.

„Or cette religion chrétienne est partout semblable à elle-même. Elle se conforme à toutes les nations du monde. Elle les adopte toutes et ne prive aucune d'elles de sa liberté, ni de ses seigneurs. Elle ne voue aucune d'elles à la servitude sous couleur d'infirmité, comme semble le croire le Révérend Evêque, si bien que Votre Royale Majesté doit faire disparaître, au début de son règne, de ces Terres, cette monstrueuse et effroyable tyrannie (devant Dieu comme devant les hommes), cause de ces maux et de ces destructions irréparables qui provoquent la ruine d'une grande partie du lignage humain, afin que notre Seigneur Jésus-Christ, qui est mort (aussi) pour ces peuples, voie prospérer son règne à jamais”.

Un peu plus avant, dans son *Historia de las Indias* (livre III, chap. 150), Las Casas précise son interprétation du passage incriminé d'Aristote. Ce qu'il en dit laisse quelque peu songeur. Il en rajoute. Il ne lit Aristote qu'en latin et, selon toute vraisemblance, il lui attribue une partie du commentaire de l'édition dont il se sert, à moins que ce ne soit de l'exégèse qu'en donne saint Thomas d'Aquin.

Il commence par rappeler les critères que le Philosophe définit „au livre I de la *Politique*”, et constate, une fois de plus, qu'ils ne s'appliquent pas aux Indiens, dont il rappelle qu'ils savent se gouverner, qu'ils ont leurs seigneurs et rois naturels. „Le brave évêque, précise-t-il, semble n'avoir pas compris l'intention du Philosophe faute d'avoir pénétré jusqu'à la moelle sa pensée (*el buen obispo parece haber errado la intención del Filosofo por no penetrar la medula de su sentencia*)”. Pour Aristote, les hommes nés pour être esclaves (*servi a natura*) sont dotés par la nature d'un corps robuste, mais grossier, et de membres disproportionnés, ce qui leur permet de s'acquitter, dans l'intérêt de leurs maîtres, des travaux les plus pénibles”. Ils sont niais, incapables de se gouverner eux-mêmes et, à fortiori, de gouverner autrui. Face à eux, leurs seigneurs et maîtres „par nature” sont capables de se gouverner eux-mêmes et de gouverner autrui. Leur corps est délicat, leurs gestes, harmonieux; leurs organes et leurs membres sont bien répartis et proportionnés. „Tout cela, précise-t-il, se trouve chez le Philosophe; notre évêque le sait mais n'en tire pas parti. Pourtant, il a pu constater que les Indiens savent se gouverner [...]”. Ainsi, après l'avoir voué aux flammes de l'Enfer, Las Casas prend la défense d'Aristote, philosophe qui lui est familier. Cela confirme l'hypothèse que nous avons faite, au début de cette note, au sujet de Frédéric II. Ils sont l'un et l'autre admirateurs d'Aristote, et ne s'en prennent qu'à l'usage abusif qu'on fait de son autorité!

Il est bien évident qu'Aristote n'est pour rien dans la conduite des *encomenderos* espagnols réduisant les Indiens en esclavage!

Cela rappelle un passage célèbre des *Plaideurs* de Jean Racine.

Un des personnages, L'intimé, déclare:

Sans craindre aucune chose,
Je prends donc la parole, et je viens à ma cause.
Aristote, primo peri Politicon
Dit fort bien...

A quoi le juge Dandin réplique:

Avocat, il s'agit d'un chapon,
et non point d'Aristote et de sa politique.

L'intimé répond:

Oui; mais l'autorité du Péripatétique
Prouverait quel le bien et le mal...

Dandin répond sèchement:

Je prétends
Qu'Aristote n'a point d'autorité céans.

...pas plus qu'il n'en avait pour ce qui concerne l'esclavage des Indiens!

P.S. A titre de comparaison, voici le sort d'Aristote dans la *Divine Comédie*. Dante a, certes, pour lui, la plus grande révérence. Il est le *maestro di color che sanno* (*Inf.* IV, 31), le *maestro de la umana ragione* (*Cour.* IV, 26). Et, pourtant il est aux Enfers! Dans le premier cercle, certes, celui qui correspond aux limbes. Il y partage le sort des *anime buone* qui, bien qu'elles soient exemples de péché (*che non peccarno*), ne peuvent, tant d'avoir reçu le baptême (*non ebber battermo*), être sauvés. Le chant IV de l'Enfer leur est consacré.

Aristote y réside dans un château, entouré d'un rempart septuple et d'eau. Autour de lui, la *filosofica famiglia* (Socrate, Platon, Démocrite, Diogène, Sénèque et les autres). Dans ce même cercle, on trouve aussi des poètes (Homère, Horace, Lucan), des savants (Dioscoride, Euclide, Hippocrate, Galien, Averroès et Avicenne), de nobles femmes (Electre, Camille, Lucrece, Cornélie...), les héros (Hector, Enée, et même Saladin!).

Pour Dante, Aristote est aux enfers, certes; mais il n'y subit aucun tourment; il n'est pas livré aux flammes, comme Bartolomé de Las Casas.

Il suffit d'errer dans des salles de l'étage inférieur du Musée du Prado, à Madrid, pour comprendre la différence. On y est entouré de tableaux des écoles primitives espagnols représentant des bûchers et des autodafés (le plus célèbre étant celui de Berruguete), et vu saisit l'obsession de la flamme purificatrice de l'hérésie pour les Espagnols de la Génération de Las Casas.